

Séance du 4 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 11
votants : 11

L'an deux mille vingt et un, le quatre juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIMECHAUX, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr Daniel ÉTÉVÉ, Maire.

Etaient présents : M. ÉTÉVÉ Daniel, M LECOCQ Jacques, VERWAERDE Alain et Mme DUBREUX Martine, (adjoints), Mmes ÉTÉVÉ Cécile, DESSELLE Nathalie, MORETTI Caroline et Messieurs PAUMAT Noël, VERCRUYSSSE Christophe, POUILLARD Régis et MERCIER Franck formant la majorité des membres en exercice.

Date de la convocation : 27 mai 2021

Date de l'affichage : 27 mai 2021

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté
Mme Cécile ÉTÉVÉ a été élue secrétaire

~~*~*~*

OBJET : **DELEGATION A UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner délégation à Monsieur Noël PAUMAT pour s'occuper des travaux de la commune.
Les indemnités du maire et des adjoints seront diminuées afin de ne pas dépasser l'enveloppe budgétaire.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.
Monsieur Noël PAUMAT sera nommé conseiller municipal délégué par arrêté du Maire à compter du 7 juin 2021.

~~*~*~*

OBJET : **INDEMNITE DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Conformément aux articles L.2123-23 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a fixé comme suit les indemnités de fonction du maire et des adjoints, à compter du 1^{er} juin 2021.

Maire : 20,78 % de l'indice brut terminal
1^{er} adjoint : 8,60 % de l'indice brut terminal
2^{ème} adjoint : 8,60 % de l'indice brut terminal
3^{ème} adjoint : 8,60 % de l'indice brut terminal
Conseiller municipal délégué : 8,60 % de l'indice brut terminal

~~*~*~*

OBJET : **REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que SMACL ASSURANCES a indemnisé la commune pour le sinistre du plafond de la mairie pour un montant de 1 843, 78€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce remboursement

~~*~*~*

OBJET : **REMBOURSEMENT DES ACOMPTE DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en raison de la crise sanitaire, les locations de la salle des fêtes n'ont pas pu être assurés.

Il convient donc de rembourser l'acompte versé par les locataires n'ayant pu organiser leur manifestation.

Remboursement à Mme DE VONDEL Katia pour un montant de 40 €

Remboursement à Mr Mme PAYEN Christophe pour un montant de 40 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire mandater ces remboursements.

*_*_*_*_*

OBJET : **DECISION MODIFICATIVE**

A la demande du 13 avril 2021 de Monsieur Mathieu, receveur municipal, le conseil municipal vote la décision modificative suivante :

Fonctionnement dépenses :

62878 - 23 €

6718 + 23 €

*_*_*_*_*

OBJET : **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Subvention DSIL : 40% de subvention ont été accordés pour les fenêtres de la mairie
- Jacky FOUQUET est en retraite depuis le 2 juin ; Michael MAES le remplacera à compter du 14 juin 2021.
- Claudine PAUMAT termine son contrat fin août. Problème pour son remplacement
- La pose d'une antenne relais est prévue
- Aménagement du carrefour sur recommandation du département.
- Remplacement des radars pris en compte par une subvention
- Mise en place des tours de garde pour les élections ; préparation de la salle le samedi 12 juin à 10 h

*_*_*_*_*

RIEN NE RESTANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE
FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Pour copie conforme, au registre sont les signatures

Le Maire,

Daniel ÉTÉVÉ